

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2390 /HUISS.

Astrida, le 21 septembre 1951.-

Objet:

Azan bin Shawn c/Sef bin Ali.



Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous faire par-
venir en retour une sommation à Sef bin Ali.

Il existe à Astrida un nommé Sef
bin Ali Toki qui n'a cependant jamais habité
Gakenke et déclare n'avoir aucune dette envers
la faillite Azan bin Shawn.

L'Huissier, CH. LEES,

A handwritten blue lightning bolt symbol.

Monsieur le Greffier auprès
du Tribunal de 1ère Instance

à

USUMBURA.